



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Grille tarifaire 2025

(Délibérations 2024-11-DELA-117 / 2022-11-DELA-121 / 2022-11-DELA 120)

Prestations	Tarifs 2025	Observations
<i>Indice des prix à la consommation INSEE - hors tabac</i>	<i>Août 2024</i>	
	<i>120,10</i>	
	<i>Variation</i>	
	<i>1,0178</i>	
Contrôle de conception	94,8 €	Vérification préalable du projet, instruction administrative
Contrôle de conception complémentaire	47,4 €	Suite à un contrôle de conception initial, changement de projet d'assainissement sur le même site et au nom du même pétitionnaire
Contrôle de réalisation	118,5 €	Vérification de l'exécution des travaux
Diagnostic vente	177,3 €	Diagnostic du fonctionnement de l'installation en vue de la vente de l'habitation
Contrôle de fonctionnement (annualisé)	15,89 €	Vérification du fonctionnement périodique de l'installation
Contrôle de fonctionnement (habitations avec puits, installations collectives et habitations alimentées par CEBR)	124,2 €	Vérification du fonctionnement périodique de l'installation
Refus de contrôle de fonctionnement	248,3 €	Refus de contrôle d'une installation
Contrôle de raccordement sur assainissement existant, assainissement groupé ou station agricole	35,6 €	Contrôle du raccordement des eaux usées d'une habitation sur une installation d'assainissement existante déjà
Déplacement sans intervention	23,7 €	Déplacement inutile du fait de l'absence du propriétaire ou de son représentant à un rendez-vous fixé, ou de refus
Contre-visite suite à contrôle de fonctionnement et réalisation	59,3 €	Contrôle complémentaire sur site dans l'année suivant le contrôle de fonctionnement, dans le cadre de travaux
Rapport de contre-visite suite à contrôle de fonctionnement et réalisation (sans déplacement)	29,7 €	Contrôle complémentaire, sans déplacement, dans l'année suivant le contrôle de fonctionnement, dans le cadre de
Pénalité 100%	426,4 €	Vente, Non-conformité CSP, Non-conformité santé et non-conformité dans les PPC, Non-conformité santé, majoration 100% la 1ère année
Pénalité 200%	639,6 €	Vente, Non-conformité CSP, Non-conformité santé et non-conformité dans les PPC, Non-conformité santé, majoration 200% la 2ème année
Pénalité 300%	852,8 €	Vente, Non-conformité CSP, Non-conformité santé et non-conformité dans les PPC, Non-conformité santé, majoration 300% la 3ème année
Pénalité 400%	1 066,0 €	Vente, Non-conformité CSP, Non-conformité santé et non-conformité dans les PPC, Non-conformité santé, majoration 400% la 4ème année